



Appel à la mobilisation le 13 décembre devant le Conseil d'administration du CNRS Contre la diminution de l'emploi scientifique engagé dans un décrochage inédit

Lors du Comité technique du CNRS du 27 novembre l'avis suivant a été voté à l'unanimité des représentants syndicaux :

Le budget du CNRS stagne depuis plus de dix ans, avec pour conséquence la suppression de 1 581 postes de titulaires entre 2005 et 2017, soit une réduction de 6% des effectifs de titulaires au CNRS depuis 2005. Avec la Loi de programmation des finances publiques 2018–2022 qui pérennise cette contrainte budgétaire sur le CNRS, le président du CNRS annonce un recrutement de titulaires pour les quatre prochaines années à hauteur de 250 chercheurs et 310 ingénieurs et techniciens par an. Ce niveau de recrutements impliquera la suppression d'environ 340 postes de titulaires au CNRS d'ici 2022 (qui s'ajouteraient aux 1 581 déjà supprimés depuis 2005). Avec cette trajectoire, le CNRS et la recherche publique en France amorcent un décrochage inédit qui met en danger leurs capacités à mettre en œuvre leur principale mission : le développement de la recherche de base et le progrès des connaissances.

Le Comité technique du CNRS demande un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique en France avec la création de 6 000 postes de titulaires (enseignant-chercheur, chercheur, ingénieur, technicien, bibliothécaire) par an pendant dix ans dans l'enseignement supérieur et la recherche pour atteindre l'objectif de 3% du produit intérieur brut (PIB) de dépenses de recherche et développement (R&D).

Au minimum, le Comité technique du CNRS demande que le nombre de recrutements au CNRS s'élève à 365 chercheur·e·s et 508 ingénieur·e·s et technicien·ne·s par an pour revenir à un CNRS dans ses dimensions du début des années 2000.

Contre la diminution des emplois dans l'enseignement supérieur et la recherche,

Pour une politique de l'emploi scientifique qui permette au CNRS d'assurer ses missions,

**les organisations syndicales soussignées appellent les personnels à se rassembler devant
le siège du CNRS, 3 Rue Michel Ange, Paris, et en région devant les
délégations régionales**

le 13 décembre à partir de 8h,

**jour du conseil d'administration de l'établissement (début 9h)
qui doit délibérer sur le budget 2019.**

Nous demanderons qu'une délégation soit reçue.

SNTRS-CGT, SNCS-FSU, SNPREEES-FO et SupAutonome, SUD Recherche EPST, SNPTES,
SGEN-CFDT Recherche EPST